

DEPARTEMENT DE L'EURE

Arrondissement de Bernay

Canton de BOURG-ACHARD

Mairie de La Haye-de-Routot

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2023 à 18 h 30

	Fonction	Présent/Absent/Excusé
BINET Jacques	Maire	Présent
DELAMARE Dominique	1 ^{er} Adjoint	Présent
MARGOT Alain	2 ^{ème} Adjoint	Excusé
PETIT Alain	Conseiller	Présent
FISCHER Dominique	Conseillère	Présente
GOLFRIN Olivier	Conseiller	Présent
GALIEN Didier	Conseiller	Présent
LECARPENTIER Jean-Pierre	Conseiller	Présent
DESTRUUEL Chloë	Conseillère	Absente
MURER Emilie	Conseillère	Excusée
LEVEQUE Sandrine	Conseillère	Présente

Quorum : 11

Nombre de conseillers : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre d'absent(s) : 3

Nombre de pouvoir(s) : 2

Pouvoir : MURER Emilie donne pouvoir à FISCHER Dominique

MARGOT Alain donne pouvoir à BINET Jacques

Président de séance : BINET Jacques

Secrétaire de séance : LECARPENTIER Jean-Pierre

Ouverture de la séance à 18 h 50

Ordre du jour

Délibération n°1 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 juin 2023.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2023.

Délibération n°2 :

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Délibération 14-2023 : Approbation passage M57 au 1^{er} janvier 2024

Je vous informe que nous devons délibérer pour le passage à la M57 au 1^{er} Janvier 2024.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2024, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

- 1.- autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable de la commune
- 2.- M'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

✓ Le Maire propose de voter. Avec 10 Voix POUR et 0 Voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS

Délibération 15-2023 : SUBVENTION SEJOUR NEIGE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de 2 familles pour l'obtention d'une aide pour le séjour à la neige organisé par l'école de Routot.

Il est décidé d'accorder une aide de 100 € par enfant quelque soit l'école dont dépend les enfants.

✓ Le Maire propose de voter. Avec 10 Voix POUR, 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération 16-2023 : Tarifs cimetièrè

Les tarifs datant d'une délibération de 2016, je vous propose de revoir le tarif pour le cimetière et le columbarium.

Nouveau tarif pour le cimetière : 250 €
Pas de changement pour le columbarium

Je vous invite à approuver le changement de tarifs.

✓ Le Maire propose de voter. Avec 10 Voix POUR, 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

Délibération 17-2023 : SIEGE 27

Il est proposé un devis pour le renforcement électrique pour le hameau des Broches.
Pour un remplacement des câbles existants il y en aurait pour environ 4 958 € et pour enterrer les câbles il y en aurait pour 17 041 € 67.

Il est décidé de demander pour que les câbles soient enterrés. Auparavant avec le SIEGE 27 nous pouvions leur emprunter de l'argent pour la réalisation de ces travaux et que nous remboursions sous la forme d'annuités, mais cela n'est plus possible, nous allons donc voir pour faire un prêt à la banque.

✓ Le Maire propose de voter. Avec 10 Voix POUR, 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

PORTAIL CIMETIERE

Les pompes funèbres ont demandé s'il était possible de modifier le portail du cimetière pour faciliter leur travail lors de la préparation des tombes. Le Conseil Municipal est opposé à ce sujet.

SDOMODE

Monsieur le Maire donne des explications sur la tarification TEOM suite à la réunion d'information à laquelle il a participé.

Le SDOMODE nous a demandé pour être commune expérimentale afin de permettre la mise en place d'un container pour les restes alimentaires, nous ne le souhaitons pas, nous voulons voir d'abord comment ça se passe pour les autres communes car l'emplacement serait sur le parking de la salle des fêtes où se trouve déjà les autres containers ce qui peut éventuellement poser problème par rapport aux odeurs.

SUBVENTION DU DEPARTEMENT

Nous avons reçu un courrier de notification officielle de la Commission Permanente du Conseil Départemental de l'Eure pour nous informer de leur décision de nous accorder une subvention de 1818 € pour l'installation d'une pompe à chaleur qui chaufferait la Mairie et le gîte.

Nous pouvons bénéficier de 40 % de la DETR ainsi que de 3232 € du Fonds Vert.

Voir si d'autres aides sont possible.

Nous allons donc refaire des devis afin de déposer des demandes de subventions.

REPAS DES AINES

Dominique Delamare présente le menu qui a été retenu et montre le modèle qui sera mis sur les tables.

Le prêt de la vaisselle sera demandé au Comité des Fêtes.

Dominique Fischer s'occupe de l'achat des nappes, des serviettes et des décorations.

Questions diverses

Dominique Fischer demande s'il est possible d'avoir un renforcement électrique pour la chaumière car à l'occasion des manifestations des Amis des IFS, étant donné qu'il y a de plus en plus d'exposants, le compteur saute constamment.

Monsieur Le Maire informe que le branchement est possible sur le compteur « forains » et qu'il ne devrait plus avoir de soucis.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandé à 3 sociétés pour la mise en place des écluses. Nous n'avons reçu qu'un devis. Nous attendons les autres.

La séance est levée à 19 h 50

Procès-verbal arrêté le :

22 janvier 2023

Signature du Secrétaire,



Signature du Maire,

Le Maire
Jacques BINET

